

Recours au Règlement

Le ministre a-t-il suivi les conseils de ses propres agences et, s'il s'en est abstenu, peut-il expliquer à la Chambre ce qui aurait bien pu le dissuader de le faire?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, le député a raison de souligner que CANMET a fait trois recommandations.

Tout d'abord, le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie a confirmé l'existence du contrat avec la Nova Scotia Power Corporation et évalue la gravité des lacunes sur ce plan. Bien sûr, nous avons fait cette évaluation parce que, sans ce contrat, il n'y aurait pas eu de liquidités.

La deuxième recommandation portait sur l'obligation pour Westray de faire la preuve des efforts déployés pour obtenir un prêt commercial.

La troisième était celle mentionnée par le député: que le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie envisage d'exiger des études géologiques et des évaluations économiques plus approfondies des sociétés de crédit commercial dans le cas des projets de cette envergure.

N'oubliez pas que, dans cette affaire, notre rôle se limitait exclusivement à l'aspect financier. Nous accordions une garantie de prêt. Nous avons effectué des études techniques et financières supplémentaires pour être bien certains qu'il était raisonnable d'accorder une garantie.

• (1200)

M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, je remercie le ministre d'avoir fait savoir à la Chambre que des études supplémentaires ont été effectuées et que l'avis du ministère a été respecté. Nous attendons avec impatience d'avoir les renseignements à ce sujet dans les semaines à venir.

Mais plus précisément, à la page 5 de l'entente entre le gouvernement du Canada, Curragh Resources Inc. et la Banque de Nouvelle-Écosse, on dit que le prêteur. . .

. . . a exposé en détail au ministre les risques associés au projet dans une lettre en date du 14 septembre 1990.

Je voudrais que le ministre explique à la Chambre la nature de ces risques, financiers et autres, et je voudrais savoir s'il peut déposer à la Chambre copie de cette lettre pour que tous les députés puissent en prendre connaissance.

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, je comprends que le député n'ait pas pu prendre connaissance de la totalité des 2 000 pages de documentation. Je précise

cependant que la réponse à ses questions se retrouve dans les documents déposés hier.

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

M. le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à la tribune du Président de l'Assemblée législative de l'Ontario, M. David Warner.

Des voix: Bravo!

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES DOCUMENTS CONCERNANT LA MINE WESTRAY

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, le ministre d'État chargé des Petites entreprises et du Tourisme, en réponse à ma question, a dit que d'autres documents allaient être déposés en ce qui a trait à la tragédie de la mine Westray. Pourtant, le leader parlementaire du gouvernement a dit hier dans cette enceinte qu'il ne manquait pas vraiment de renseignements significatifs.

Monsieur le Président, 2 000 pages de documentation ont été déposées hier, et le leader parlementaire du gouvernement nous a dit qu'il ne manquait pas de renseignements importants. Or, nous avons appris de la bouche d'un autre ministre aujourd'hui, pendant la période des questions, que d'autres documents seraient déposés.

Ma question est la suivante: Le gouvernement va-t-il recevoir d'autres renseignements sur la mine Westray? Si oui, quand va-t-il nous les communiquer?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, nous sommes en train d'amorcer un débat. Le député aurait dû me citer correctement. J'ai dit hier que l'ensemble des documents disponibles représentait une pile de plusieurs pieds d'épaisseur et qu'on ne pourrait les déposer sans l'aide d'un chariot élévateur. En fait, personne ne tente de cacher quoi que ce soit à qui que ce soit. Les documents seront mis à la disposition de tous à la bibliothèque du ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie.

Maintenant, le ministre d'État chargé des Petites entreprises a déclaré aujourd'hui que si l'on devait faire la queue à la bibliothèque pour consulter les documents, nous allions les déposer à la Chambre pour ne pas obliger tout le monde à se rendre à la bibliothèque. Mais le but est de. . .

M. Murphy: Vous n'avez pas parlé de la bibliothèque.